

EXTRAIT DE DELIBERATION DE LA COMMUNE DE DIRAC

AR Prefecture

016-211601208-20260629-D2026611-DE
Reçu le 01/07/2026



Délibération : D2026-6-11

Nombre de conseillers en exercice : 19

Présents : 17

Votants : 18

L'an deux mille vingt six, le lundi 29 juin à 19h00, le Conseil dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle des fêtes à Dirac, sous la présidence de Madame Bénédicte MONTÉGU, Le Maire.

Date de convocation du Conseil : 23 juin 2026

Présents : Mesdames Béatrice COURTEL, Anne DUBOIS, Véronique LANOË-MALIVERT, Bénédicte MONTÉGU, Louise NADEAU-CASTAING, Martine SEGUIN, Isabelle TRANCHET, Stéphanie DULAC, et Messieurs Sébastien DAMASE, Anthony DOUET, Dominique GOUYGOU, Franck INGREMEAU, Pascal LAFENETRE, Vincent MORA, Jean-Philippe MORAUD, Antoine PASCAUD, Eric SCHURR,

Excusé(s) : Mesdames Manitraritiana FITAHIANA qui a donné pouvoir à Bénédicte MONTEGU et Angélique VAZART

Secrétaire de Séance : Monsieur Franck INGREMEAU

Objet :

**Budget Commune :
Attribution de subvention à
l'organisation agricole TED16-
GDS**

Depuis plus de 20 ans, cette association intervient dans le domaine de la santé animale notamment dans la lutte contre les nuisibles (dératisation, désinsectisation, désinfection et la destruction des nids de frelons et de guêpes.

Le conseil d'administration de TED16-GDS a décidé de favoriser les communes qui les soutiennent en appliquant à leurs administrés un tarif préférentiel.

Le tarif de base appliqué pour la destruction d'un nid d'hyménoptères, sans location de nacelle, est de 110 € TTC.

Le tarif appliqué aux administrés des communes adhérentes sera de 80 € TTC.

Après examen du dossier de demande de subvention, la commission a émis un avis favorable.

Il est donc proposé au Conseil Municipal d'attribuer une subvention d'un montant de 60 € pour l'année 2026.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

ATTRIBUE une subvention d'un montant de 60 € à **TED16-GDS**,

PRECISE que les crédits nécessaires sont inscrits au Budget Principal 2026,

AUTORISE Madame le Maire à procéder au versement de celle-ci.

Vote

Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0

Madame Le Maire
Bénédicte MONTÉGU

Emis le **1^{er} juillet 2026**, transmis en Préfecture et rendu exécutoire le **1^{er} juillet 2026**

